

## **Nos attentes**

### **Five Pillars AI Park – Édition Afrique**

*Option: Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et Afrique australe*

Nous recherchons une entreprise de premier plan ou un consortium africain disposant d'une solide expérience des relations institutionnelles, de la coordination avec les autorités publiques et du développement de projets d'envergure dans les domaines de l'aménagement foncier, de l'agro-industrie, des infrastructures, de l'industrie ou de la promotion des investissements.

Le partenaire retenu accompagnera la phase de préparation, d'autorisation et de facilitation du projet **Five Pillars AI Park Africa**, en contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques suivants.

#### **1. Acquisition d'un site stratégique à des conditions compétitives**

Identifier, négocier et sécuriser un terrain d'environ **80 hectares**, idéalement situé au sein ou à proximité des principaux corridors agro-industriels, logistiques et d'exportation de la région concernée.

À titre indicatif :

- **Afrique du Nord** : corridor de Tanger Med, delta du Nil ou principales zones agro-industrielles méditerranéennes.
- **Afrique de l'Ouest** : corridors économiques de Tema-Accra, Abidjan, Lekki-Epe, Dakar ou zones équivalentes.
- **Afrique de l'Est** : corridors Mombasa-Nairobi, Dar es Salaam, Addis-Abeba-Djibouti ou zones comparables.
- **Afrique australe** : pôles agro-logistiques de Durban-Richards Bay, Maputo, Lusaka ou autres sites stratégiques.

Le terrain proposé devra notamment présenter :

- un titre foncier clair et juridiquement sécurisé ;
- un zonage compatible avec un développement agro-industriel ;
- une conformité environnementale ou la possibilité de l'obtenir ;
- un accès aux principaux axes routiers et ferroviaires ;
- un accès aux ports, à l'électricité, à l'eau, aux télécommunications et aux autres infrastructures essentielles.

Le site retenu accueillera le campus principal du **Five Pillars AI Park**, les infrastructures communes ainsi que les futures phases d'extension et développements satellites.

## **2. Mise en place d'un régime d'incitations fiscales attractif**

Accompagner les négociations avec les autorités nationales, régionales/provinciales et municipales afin de mettre en place un environnement fiscal compétitif destiné aux entreprises qui s'implanteront dans le parc.

Le cadre privilégié comprend notamment :

- une exonération de l'impôt sur les sociétés pendant une période initiale de cinq (5) ans, renouvelable deux fois pour cinq (5) années supplémentaires ; ou
- tout autre dispositif offrant un niveau équivalent d'attractivité fiscale et d'incitation à l'investissement.

L'objectif est de favoriser les investissements directs étrangers, d'accélérer l'industrialisation, de créer des emplois, de développer les exportations et de soutenir des investissements durables dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

### 3. Obtention d'un statut de Zone Économique Spéciale ou d'un régime équivalent

Accompagner les démarches visant à obtenir une approbation préliminaire ou à définir une feuille de route réglementaire claire pour l'un des statuts suivants :

- Zone Économique Spéciale (ZES) ;
- Zone de Libre-Échange (ZLE) ;
- parc industriel sous douane ;
- régime douanier spécial ;
- ou tout autre dispositif d'investissement équivalent prévu par la législation du pays hôte.

Ces mécanismes devront permettre notamment :

- une production industrielle orientée vers l'exportation ;
- l'importation d'équipements industriels dans des conditions douanières optimisées ;
- une logistique simplifiée ;
- une meilleure compétitivité sur les marchés internationaux.

Le projet s'inscrit pleinement dans les opportunités offertes par la **ZLECAf**, les communautés économiques régionales (CEDEAO, SADC, EAC, COMESA, UMA) ainsi que les Accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et les pays africains.

#### **4. Engagement préliminaire des partenaires financiers et financement de l'étude de faisabilité**

Établir des contacts et mener des discussions préliminaires avec les principaux partenaires financiers susceptibles d'accompagner le projet, notamment :

- la Banque africaine de développement (BAD) ;
- Afreximbank ;
- les autres institutions régionales de financement du développement ;
- les banques commerciales ;
- les investisseurs à impact ;
- les agences de crédit à l'exportation ;
- les fonds spécialisés dans le financement climatique ;
- les fonds d'investissement en infrastructures ;
- les fonds souverains ;
- ainsi que toute autre institution financière stratégique.

À l'issue de ces démarches, le partenaire recherchera notamment l'obtention :

- d'un financement relais ;
- de lettres d'intérêt ou de soutien ;
- d'accords de cofinancement ;
- ou de tout autre mécanisme financier approprié.

Ces financements seront destinés à couvrir les études de faisabilité, les travaux juridiques et réglementaires, les audits environnementaux et fonciers, les études techniques, les évaluations d'ingénierie ainsi que l'ensemble des travaux préparatoires requis par les autorités publiques et les bailleurs de fonds.

## **Coordination avec les autorités publiques**

Le partenaire devra être en mesure d'assurer une coordination professionnelle, transparente et conforme à l'ensemble des lois et réglementations applicables avec les autorités nationales, régionales/provinciales et municipales compétentes, notamment les administrations en charge :

- de la promotion des investissements ;
- de l'agriculture ;
- de l'industrie ;
- des douanes ;
- de la fiscalité ;
- de l'environnement ;
- de l'aménagement du territoire ;
- des infrastructures ;
- du développement économique.

Une expérience démontrée dans la conduite de projets complexes de partenariat public-privé (PPP), la facilitation d'investissements stratégiques et la collaboration avec les institutions gouvernementales constituera un atout majeur.

## **Pour nous contacter**

### **M. Kosona Chriv**

Co-fondateur, Directeur des opérations (COO) et Directeur commercial et marketing

### **WhatsApp**

- Nigeria : +234 904 084 8867
- Cambodge : +855 10 333 220

**E-mail :** [kosona@dekoholding.com](mailto:kosona@dekoholding.com)

**Deko Integrated & Agro Processing Ltd**

IDUBOR HOUSE

N° 52 Mission Road (près de Navis Street)

Benin City, État d'Edo, Nigéria

RC 1360057

**Site web :** <https://dekoholding.com/fr>

**LinkedIn :** <https://www.linkedin.com/in/kosona>

**Groupe LinkedIn – Five Pillars AgriAI** <https://www.linkedin.com/groups/37080204/>

**Canal WhatsApp** <https://whatsapp.com/channel/0029Va9I6d0Dp2Q2rJZ8Kk0x>

**TikTok** <https://www.tiktok.com/@kosonachriv>